

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 06817

Numéro SIREN : 392 437 356

Nom ou dénomination : IN EXTENSO IDF AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 14/11/2022 sous le numéro de dépôt 56820

In Extenso IDF Audit

Société par Actions Simplifiée de commissaires aux comptes

Au capital de 50.000 Euros

Siège social : 63 ter, avenue Edouard Vaillant

92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

392 437 356 RCS NANTERRE

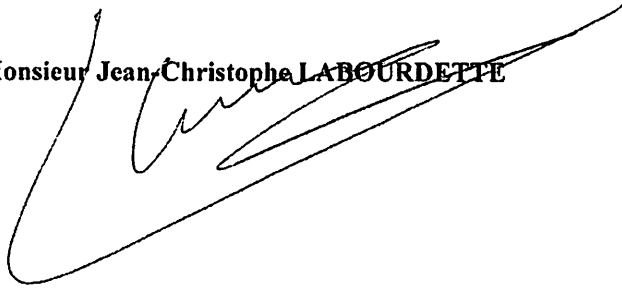
Comptes de l'exercice clos le 30 juin 2022

Approuvés par l'Assemblée générale ordinaire du 26 octobre 2022

Certifiés sincères et véritables

Le Président

Monsieur Jean-Christophe LABOURDETTE



BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/06/2022	Net 30/06/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	452 264		452 264	
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	9 000		9 000	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	461 264		461 264	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 901 985	105 384	1 796 600	996 796
Autres créances	256 966		256 966	117 328
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	147		147	
Disponibilités	815 160		815 160	453 472
Charges constatées d'avance (3)	15 419		15 419	12 184
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 989 676	105 384	2 884 292	1 579 781
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 450 940	105 384	3 345 556	1 579 781
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

	30/06/2022	30/06/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	5 000	5 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	358 946	342 703
Report à nouveau	1 134 622	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	463 482	316 244
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 012 050	713 946
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		80
Emprunts et dettes financières diverses (3)	3 217	936
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	54 510	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	839 348	533 138
Dettes fiscales et sociales	346 980	250 481
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		4 800
Produits constatés d'avance	89 451	76 399
TOTAL DETTES (1)	1 333 506	865 834
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 345 556	1 579 781
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 278 996	865 834
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		80
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTES DE RESULTAT

	France	Exportations	30/06/2022	30/06/2021
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	44 471	2 535	47 006	
Production vendue (services)	3 097 305	54 943	3 152 248	1 966 814
Chiffre d'affaires net	3 141 777	57 478	3 199 255	1 966 814
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			49 361	34 357
Autres produits			81	3 737
Total produits d'exploitation (I)			3 248 697	2 004 908
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			2 480 861	1 438 162
Impôts, taxes et versements assimilés			7 648	-2 295
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			30 849	76 948
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			88 695	42 290
Total charges d'exploitation (II)			2 608 053	1 555 104
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			640 645	449 804
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			200	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			200	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			441	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			441	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-241	
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			640 404	449 804

COMPTE DE RESULTAT

	30/06/2022	30/06/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	176 922	133 560
Total des produits (I+III+V+VII)	3 248 897	2 004 908
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 785 416	1 688 664
BENEFICE OU PERTE	463 482	316 244
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SAS IN EXTENSO ILE DE FRANCE AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2022, dont le total est de 3 345 556 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 463 482 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/09/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision constituée est basée sur l'antériorité des créances.

Plus précisément, la règle de dépréciation est la suivante :

- 100 % pour les créances dont l'antériorité est supérieure à 18 mois,
- 100 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 12 et 18 mois sauf dérogation de l'associé en charge du dossier,
- 25 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 9 et 12 mois.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

FAITS CARACTERISTIQUES

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La société IN EXTENSO IDF AUDIT a absorbée avec une double rétroactivité comptable et fiscale au 01 juillet 2021, Ses sociétés soeurs :

- MGF AUDIT (Siren 389 824 400)
- IN EXTENSO IDF EX ET COM AUDIT (Siren 380 176 016)
- FACI (Siren 397 782 483)

Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de la réorganisation juridique d'In Extenso en Ile de France.

- Pour IE IDF EX ET COM AUDIT : l'actif comptable apporté s'élève à 801.955 euros pour un passif de 119.030 euros, soit un actif net apporté de 682.925 euros,
- Pour MGF AUDIT, l'actif comptable représente 632.556 euros pour un passif de 175.459 euros soit un actif net apporté de 457.097 euros
- Pour FACI, l'actif comptable représente 596.014 euros pour un passif de 351.414 euros soit un actif net apporté de 244.600 euros.

In Extenso IDF Audit

Société par Actions Simplifiée de commissaires aux comptes
Au capital de 50.000 Euros
Siège social : 63 ter, avenue Edouard Vaillant
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
392 437 356 RCS NANTERRE

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE
DU 26 octobre 2022**

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2022, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils lui ont été présentés. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que le résultat net comptable bénéficiaire de l'exercice clos le 30 juin 2022 s'élève à **463 481,79 Euros**, approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

✎ Résultat net	463 481,79 Euros
✎ A titre de dividende aux actionnaires	400 000 Euros
Soit un dividende de 160 € par action	
✎ Le solde soit la somme de	63 481,79 Euros
Au poste « Autres réserves »	

En conséquence :

- la réserve légale reste fixée à 5 000,00 € ;
- le compte « autres réserves » est porté de 358 946,21 € à 422 428 € ;
- les capitaux propres sont de 1 612 050,39 €.

Le dividende sera mis en paiement dans les délais légaux

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :



- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à **400 000 euros**.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Enfin, pour nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons le montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices.

Exercice clos le 30 juin 2021 : 300 000 € soit 120 € par action

Exercice clos le 30 juin 2020 : 557 231.68 € soit 222,89 € par action

Exercice clos le 30 juin 2019 : néant

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme à l'original

Le Président

Jean-Christophe LABOURDETTE





Compagnie
Française
de Contrôle
& d'Expertise

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2022

Société par Actions Simplifiée

IN EXTENSO IDF AUDIT

63 ter, avenue Edouard Vaillant
92100 BOULOGNE BILLANCOURT



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2022

Société par Actions Simplifiée
IN EXTENSO IDF AUDIT
63 ter, avenue Edouard Vaillant
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

A l'assemblée générale de la société **IN EXTENSO IDF AUDIT**,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **IN EXTENSO IDF AUDIT** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

.../...

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

.../...

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 19 octobre 2022

**Compagnie Française
de Contrôle et d'Expertise
"C.F.C.E."**

Société de commissaires aux comptes

Albert ABEHSSERA

Expert-comptable diplômé
Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/06/2022	Net 30/06/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	452 264		452 264	
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	9 000		9 000	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	461 264		461 264	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 901 985	105 384	1 796 600	996 796
Autres créances	256 966		256 966	117 328
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	147		147	
Disponibilités	815 160		815 160	453 472
Charges constatées d'avance (3)	15 419		15 419	12 184
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 989 676	105 384	2 884 292	1 579 781
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 450 940	105 384	3 345 556	1 579 781
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

	30/06/2022	30/06/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	5 000	5 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	358 946	342 703
Report à nouveau	1 134 622	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	463 482	316 244
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 012 050	713 946
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		80
Emprunts et dettes financières diverses (3)	3 217	936
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	54 510	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	839 348	533 138
Dettes fiscales et sociales	346 980	250 481
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		4 800
Produits constatés d'avance	89 451	76 399
TOTAL DETTES (1)	1 333 506	865 834
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 345 556	1 579 781
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 278 996	865 834
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		80
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTES DE RESULTAT

	France	Exportations	30/06/2022	30/06/2021
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	44 471	2 535	47 006	
Production vendue (services)	3 097 305	54 943	3 152 248	1 966 814
Chiffre d'affaires net	3 141 777	57 478	3 199 255	1 966 814
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			49 361	34 357
Autres produits			81	3 737
Total produits d'exploitation (I)			3 248 697	2 004 908
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			2 480 861	1 438 162
Impôts, taxes et versements assimilés			7 648	-2 295
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			30 849	76 948
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			88 695	42 290
Total charges d'exploitation (II)			2 608 053	1 555 104
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			640 645	449 804
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			200	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			200	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			441	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			441	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-241	
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			640 404	449 804

COMPTE DE RESULTAT

	30/06/2022	30/06/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	176 922	133 560
Total des produits (I+III+V+VII)	3 248 897	2 004 908
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 785 416	1 688 664
BENEFICE OU PERTE	463 482	316 244
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SAS IN EXTENSO ILE DE FRANCE AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2022, dont le total est de 3 345 556 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 463 482 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/09/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision constituée est basée sur l'antériorité des créances.

Plus précisément, la règle de dépréciation est la suivante :

- 100 % pour les créances dont l'antériorité est supérieure à 18 mois,
- 100 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 12 et 18 mois sauf dérogation de l'associé en charge du dossier,
- 25 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 9 et 12 mois.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

FAITS CARACTERISTIQUES

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La société IN EXTENSO IDF AUDIT a absorbée avec une double rétroactivité comptable et fiscale au 01 juillet 2021, Ses sociétés soeurs :

- MGF AUDIT (Siren 389 824 400)
- IN EXTENSO IDF EX ET COM AUDIT (Siren 380 176 016)
- FACI (Siren 397 782 483)

Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de la réorganisation juridique d'In Extenso en Ile de France.

- Pour IE IDF EX ET COM AUDIT : l'actif comptable apporté s'élève à 801.955 euros pour un passif de 119.030 euros, soit un actif net apporté de 682.925 euros,
- Pour MGF AUDIT, l'actif comptable représente 632.556 euros pour un passif de 175.459 euros soit un actif net apporté de 457.097 euros
- Pour FACI, l'actif comptable représente 596.014 euros pour un passif de 351.414 euros soit un actif net apporté de 244.600 euros.

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	452 264			452 264
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	452 264			452 264
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	9 000			9 000
Immobilisations financières	9 000			9 000
ACTIF IMMOBILISE	461 264			461 264

Immobilisations incorporelles

La rubrique actif immobilisé "au début de l'exercice" comporte les immobilisations sur apports effectués par la société MGF AUDIT pour 60 k€, IE IDF FACI pour 89 k€ et IE IDF EX&COM pour 312 K€.

NOTES SUR LE BILAN

Fonds commercial

Le fonds de commerce figure à l'actif du bilan pour sa valeur d'achat, d'apport ou résulte d'opération de fusion.

La valeur d'inventaire du fonds de commerce correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées de l'entreprise, ou d'une valeur de marché.

Lorsque des événements ou changements des conditions du marché sont susceptibles de provoquer une perte de valeur, aboutissant à une valeur d'utilité inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

30/06/2022	
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	452 264
Total	452 264

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 183 369 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	9 000		9 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 901 985	1 901 985	
Autres	256 966	256 966	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	15 419	15 419	
Total	2 183 369	2 174 369	9 000
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

NOTES SUR LE BILAN

Produits à recevoir

	Montant
Clients - FAE hors groupe	32 668
Total	32 668

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 000,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 16/11/2021.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	1 384 622
Résultat de l'exercice précédent	316 244
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	1 700 866
Affectations aux réserves	16 244
Distributions	550 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	1 134 622
Total des affectations	1 700 866

TABEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

La ligne report à nouveau "affectation du résultat " correspond à la distribution de dividendes des sociétés absorbées par la société IE IDF AUDIT.

La ligne report à nouveau "augmentation" comporte à la valeur des apports nets de fusion des sociétés MGF AUDIT pour 457 k€, IE IDF FACI pour 244 k€ et IE IDF & COM pour 683 k€.

NOTES SUR LE BILAN

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/07/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/06/2022
Capital	50 000				50 000
Réserve légale	5 000				5 000
Réserves générales	342 703	16 244	16 244		358 946
Report à Nouveau		-250 000	1 384 622	250 000	1 134 622
Résultat de l'exercice	316 244	-316 244	463 482	316 244	463 482
<i>Dividendes</i>		550 000			
Total Capitaux Propres	713 946		1 864 348	566 244	2 012 050

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total					
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 278 996 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	839 348	839 348		
Dettes fiscales et sociales	346 980	346 980		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	3 217	3 217		
Produits constatés d'avance	89 451	89 451		
Total	1 278 996	1 278 996		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les groupes et associés	3 217			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - FAR groupe IE	27 774
Fournisseurs - FAR hors groupe	17 400
Charge à payer - CFE	1 722
Charges à payer - CVAE	3 285
Total	50 180

NOTES SUR LE BILAN

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	15 419		
Total	15 419		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	89 451		
Total	89 451		

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/06/2022
Audit Légal et contractuel	3 199 254
TOTAL	3 199 255

Répartition par marché géographique

	30/06/2022
France	3 199 254
TOTAL	3 199 255

Frais accessoires d'achat

Les frais accessoires d'achat sont enregistrés dans les comptes de charges par nature, services extérieurs, prévus à cet effet.

Rémunération des commissaires aux comptes

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	640 404	176 922	463 482
+ Résultat exceptionnel			
- Participations des salariés			
Résultat comptable	640 404	176 922	463 482
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

AUTRES INFORMATIONS

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : AVENIR IE

Forme : Société par actions simplifiée

SIREN : 844333245

Au capital de : 82 749 218 euros

Adresse du siège social :

106, cours Charlemagne - 69002 LYON

RC LYON B 844 333 245

Lieu où des copies des états financiers peuvent être obtenues : Siège Social - Lyon.